

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 JUIN 2017

FR/LN/CJ n° 2017/04

Objet de la délibération :

ACQUISITION DE CARTES POSTALES
HISTORIQUES :

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DE LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : 24

Pouvoirs : 02

Votants : 26

Date de la convocation :
6/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL

Absents Excusés :

Martine GAUTIER, Pouvoir Danièle BOMMER
Eric ROYNEL, Pouvoir S. RITTNER

Absents :

Lydie QUAGLIARELLA, Didier PHILIPPE, Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Secrétaire de séance

Madame D. BOMMER, Adjointe aux finances informe que Monsieur Pierre MORIN a sollicité la commune dans le but de lui vendre sa collection de documents historiques et cartophiles d'Epéron et sa région. Une estimation a été établie par Monsieur Gérard ROUAULT, assistant expert en cartes postales à la galerie de Chartres.

La collection se compose de :

- 966 cartes postales d'Epéron et environ au prix de 6 444 €
- 5 classeurs et pages plastiques homologués par la bibliothèque de Chartres et par la British Library contenant la collection de cartes postales afin d'en assurer la bonne conservation, au prix de 472 €.
- 1 ensemble de livres sur l'histoire d'Epéron, les carrières et les carriers ainsi que sur les ducs d'Epéron, au prix de 575 €
- Le compte rendu d'évaluation de cette collection, au prix de 100 €.

Soit un montant total de 7 591 €.

La commune peut prétendre à une subvention au taux maximum de 50 % auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles répartie à parité entre la Région et l'Etat sur décision de la commission.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition	7 591,00 €	SUBVENTION DRAC 50 %	3 795,50 €
		Autofinancement 50 %	3 795,50 €
TOTAL	7 591,00 €	TOTAL	7 591,00 €

Vu en commission vie culturelle et associative le 5/05/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal : **à l'unanimité** de ses membres présents et représentés :

- APPROUVE le plan de financement dont les crédits nécessaires ont été inscrit au budget,
- et AUTORISE Madame le Maire à solliciter une aide financière auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles, à hauteur de 50 %, répartie à parité entre la Région et l'Etat.

Fait et délibéré à Epernon, le 12/06/2017



Le Maire,

F. RAMOND

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170612-D2017_06_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2017

Publication : 15/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.